

Communiqué pour les médias

25 février 2011

3^{ème} correction du Rhône (R3) Expertise des études des communes

(IVS).- Le Conseil d'Etat a désigné un groupe d'experts pour analyser les études déposées par plusieurs communes en alternative au Plan d'aménagement de la correction du Rhône.

Le Département des transports, de l'équipement et de l'environnement a publié pour information un projet de Plan d'aménagement du Rhône (PA-R3) en 2008, prévoyant la combinaison de l'élargissement du fleuve avec l'abaissement du fond et le renforcement des digues.

Une variante d'abaissement systématique du fond a été présentée en fin 2008 en alternative au PA-R3. Les experts mandatés par le Conseil d'Etat pour l'analyser avaient conclu à l'impossibilité de sa mise en œuvre.

Plusieurs communes ont déposé en 2010 des études prévoyant principalement le maintien de l'emprise actuelle du fleuve.

La nomination d'un groupe d'experts

Conscient de l'intérêt qu'une telle proposition peut éveiller, le Conseil d'Etat a décidé de désigner un nouveau groupe d'experts chargé d'analyser ces études, notamment sous l'angle de la nécessité d'une sécurité durable de la population, ainsi que du respect des règles de l'art et du cadre légal. Cela permettra également de répondre au postulat accepté par le Grand Conseil en septembre 2010 qui demandait que ces études des communes soient examinées par des experts neutres.

Les trois experts désignés sont :

- le Prof. Dr. Ulrich **Zimmerli** (président du groupe d'experts), ancien professeur de droit à l'Université de Berne;
- le Prof. Dr. Jürg **Speerli**, professeur à la Haute école de Rapperswil et président de la Commission suisse pour la protection contre les crues (KOHS) ;
- le Dr. Eduard **Hoehn**, collaborateur scientifique de l'EAWAG retraité, expert en hydrogéologie (nappe phréatique).

Le Conseil d'Etat a aussi décidé d'adjoindre au groupe d'experts les auteurs des études concernées, soit l'ingénieur Philippe Bianco, du bureau IDEALP, auteur des variantes des communes et l'ingénieur Roger Kolb, du bureau Niederer & Pozzi, responsable de la génération du PA-R3 2008. Olivier Overney, chef de la Section de la protection contre les crues, est aussi associé au groupe en tant qu'observateur et représente la Confédération. Le secrétariat du groupe d'experts est assuré par la Chancellerie d'Etat.

Les résultats seront rendus prochainement. Dans l'attente de ceux-ci, les mesures urgentes et prioritaires en cours se poursuivent, en particulier dans le secteur de Brigue à Baltschieder, où l'élargissement du Rhône est en partie réalisé.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser au conseiller d'Etat Jacques Melly (027 606 33 00) ou au chancelier d'Etat, Philipp Spörri (027 606 21 00)